

2. Nous montrerions que nous nous intéressons au sort des petites municipalités à un moment où elles traversent une période passablement difficile sur le plan financier.

3. Nous aiderions les provinces à mettre en œuvre le Code national du bâtiment, ce à quoi nous aspirons depuis bien des années.

4. Nous protégerions nos électeurs contre la détérioration de leur propriété et le renchérissement des coûts.

5. Nous améliorerions l'efficacité, et favoriserions le cumul d'expérience des services d'inspection de la SCHL . . .

M. le Président: Le délai imparti au député est écoulé. La parole est au député de Bruce-Grey (M. Gurbin).

* * *

L'ENVIRONNEMENT

LA SEMAINE DE L'ENVIRONNEMENT AU CANADA

M. Gary Gurbin (Bruce-Grey): Monsieur le Président, c'est la Semaine de l'environnement au Canada et l'occasion est donc tout indiquée pour réfléchir sur nos réalisations à cet égard. J'ai été déçu d'entendre le ministre de l'Environnement déclarer que c'était une semaine de réjouissances. Certes, nous devons nous réjouir de la qualité de notre environnement, mais nous devons aussi en profiter pour constater objectivement les choses telles qu'elles sont à l'heure actuelle.

Dernièrement, le Canada a été affligé par de nombreux problèmes écologiques. Les tentatives faites pour corriger ces problèmes ont cependant été souvent entravées par des inepties et l'absence d'une intervention sérieuse de la part de l'actuel gouvernement libéral. Prenons par exemple les derniers rapports de la Société royale du Canada et du sous-comité sur les pluies acides, dans lesquels on s'est penché sur la qualité du programme canadien de lutte contre les pluies acides. La Société royale du Canada a constaté que, même si d'excellentes recherches avaient été effectuées dans le cadre de ce programme, ce dernier demeurait néanmoins entaché de graves lacunes, par exemple l'absence de planification globale et la nette insuffisance de la coordination des efforts, surtout dans le domaine de la recherche. Le comité sur les pluies acides a constaté à son tour que l'on se contentait de prononcer de belles paroles, auxquelles on ne donnait pas suite.

Nous devons donc déterminer nos priorités en matière environnementale, nous attaquer directement aux problèmes, et travailler avec efficacité. Notre principal souci à l'heure actuelle est de nous débarrasser des pluies acides et des substances toxiques, d'entreposer de façon permanente et sans danger les déchets dangereux, et de revitaliser le secteur forestier. Nous devons faire de notre mieux pour assainir notre environnement. En même temps, nous devons persuader les États-Unis d'en faire autant.

Nous devons proposer des solutions positives et nous montrer déterminés à passer à l'action. Les résultats des efforts que nous déployons aujourd'hui seront déterminants en ce qui concerne l'avenir écologique du Canada. Jusqu'à présent, j'estime que le gouvernement a fort peu de raisons de se réjouir.

Article 21 du Règlement

LES CHEMINS DE FER

LE TARIF—MARCHANDISES POUR LE GRAIN DE L'OUEST—LE COÛT POUR LES AGRICULTEURS

M. Lee Clark (Brandon-Souris): Monsieur le Président, les agriculteurs de l'ouest du Canada risquent de crouler sous la hausse de prix de 58 p. 100 qui est prévue pour le transport des céréales. A cause du projet de loi libéral sur le tarif du Nid-de-Corbeau, chaque céréalier de l'Ouest devra payer en moyenne \$500 à \$1,500 de plus pour faire transporter sa production de la prochaine campagne agricole. Voilà un fardeau extrêmement lourd à porter dans un secteur qui est par ailleurs très durement éprouvé.

L'augmentation qui doit intervenir en août est due presque uniquement au fait que le gouvernement fédéral a contingenté la quantité de grain de l'Ouest dont il subventionne l'expédition. Étant donné que les expéditions de céréales des Prairies dépasseront la limite de 31.5 millions de tonnes cette année, les producteurs devront payer le plein tarif marchandises sur plus de 3 millions de tonnes de céréales l'an prochain, soit un supplément de 60 millions de dollars. Ce contingentement qui fait monter en flèche le tarif marchandises dissuade, d'autre part, les agriculteurs d'améliorer leur rendement. Personne n'a pourtant intérêt à ce que la production alimentaire soit freinée.

A ce que je sache, le ministre des Transports a saisi le Comité supérieur du transport du grain de cette question. J'exhorte le ministre à s'assurer non seulement qu'elle soit étudiée sans délai mais encore que toute décision qui sera prise reflète les avis exprimés par les associations de producteurs de grain de l'Ouest. Le projet de loi sur le Nid-de-Corbeau et diverses politiques prises par le gouvernement libéral ont déjà nui financièrement à un trop grand nombre d'agriculteurs des Prairies. J'invite le gouvernement à reconnaître enfin les besoins de l'ouest du Canada en abolissant le contingentement des expéditions de grain subventionnées dans les Prairies.

* * *

LE MULTICULTURALISME

LA CONSTRUCTION D'UN VILLAGE UKRAINIEN AU MANITOBA—LE BESOIN DE FONDS POUR LA CONSTRUCTION D'UNE ROUTE

M. Laverne Lewycky (Dauphin-Swan River): Monsieur le Président, le 3 mai 1984, mon bureau a transmis d'urgence au ministre de l'Emploi et de l'Immigration et au ministre des Transports une demande en vue d'obtenir des crédits spéciaux pour un projet de la plus haute importance. Aucune réponse ne m'est parvenue jusqu'ici.

Le projet en question, Selo Ukraina, vise à protéger la culture et le patrimoine ukrainiens au Canada grâce à l'aménagement d'un village ukrainien à proximité de Dauphin, au Manitoba. Sa Majesté la reine Elisabeth II nous fera l'insigne honneur d'inaugurer officiellement ce village le 25 juillet 1984. Non seulement cet événement est à l'origine de dépenses imprévues, mais il pose de graves problèmes de logistique.

Les promoteurs de Selo Ukraina sont en effet obligés de construire une voie d'accès de trois quarts de mille deux ans plus tôt qu'ils ne l'avaient prévu dans leur budget et leur schéma d'aménagement. La route actuelle ne pourra tout simplement pas contenir toute la circulation qu'on attend et elle ne